



Paris le 30 Octobre 2013

Monsieur Manuel VALLS  
Ministère de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Notre association, œuvre depuis plus de vingt ans pour transmettre aux jeunes des lycées et collèges les valeurs républicaines qui font de notre pays ce qu'il est.

Ces valeurs de tolérance et d'hospitalité, inutile de vous les rappeler, nous savons qu'elles sont les vôtres.

Pourtant, Monsieur le Ministre, vos récentes prises de position concernant les Roms, vont véritablement à l'encontre de tout ce que nous tentons de transmettre aux générations qui feront la France de demain. En effet, votre déclaration selon laquelle ces populations *qui ont un mode de vie différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation avec les populations voisines... ont vocation à repartir en Bulgarie ou en Roumanie*, non seulement remet en cause les valeurs qui sont le socle de notre pays, mais les arguments utilisés sont ceux, bien connus et pernicieux, de l'amalgame, de la généralisation, et de la stigmatisation par la désignation du bouc émissaire.

Nous estimons que cette déclaration tombe sous le coup de la loi.

En effet, vos propos "provoquent à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes ( Les Roms) à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie," et il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour qu'ils provoquent dans l'opinion des réactions hostiles aux Roms qui ont choisi de vivre dans notre pays et pas seulement à l'encontre de ceux qui sont en situation irrégulière.

Le plus grave est qu'outre le fait que vous n'avez exprimé aucun regret, vous ayez persisté en affirmant que vous gérez *une situation difficile et que vous ne pouvez pas faire autrement*. Cette situation ne justifie pas la dureté de vos propos. On peut toujours faire autrement.

Les valeurs de la République qui font la grandeur de notre pays, ne doivent pas être bafouées au nom d'objectifs politiques, quels qu'ils soient.

Mieux encore, au lieu de vous acharner à démanteler des camps, expulser et désigner à la vindicte populaire une population faible et misérable, ne serait-il pas plus honorable de veiller à ce que les fonds octroyés par Bruxelles pour financer des programmes d'aide aux Roms, soient effectivement utilisés à cet usage?

Nous avons noté qu'en présence du Premier Ministre, puis en réunion avec d'importantes personnalités de la Majorité, vous auriez regretté avoir employé ces mots, et reconnu une maladresse.

Monsieur le Ministre, regretter des propos, reconnaître qu'on s'est trompé, ne diminue en rien l'homme politique, cela au contraire, le grandit. Faites le publiquement.

Les vertus pédagogiques de la reconnaissance d'une erreur sont immenses et frappent l'opinion. Elle touche les jeunes au plus près.

Nous ne doutons pas que vous le ferez.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Conseil de Mémoire 2000

**MEMOIRE 2000**

Association régie par la Loi de 1901

Siège social : 12 rue Jean Richépin – 75116 Paris

Adresse courrier : 114, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves

Tel : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Blog : memoire2000.org